



Pierrefitte-sur-Seine, le 8 novembre 2016

M. Joël Tauziede  
Président de l'Association Sportive et  
Culturelle  
des Archives nationales (ASCAN)  
59, rue Guynemer  
90 001  
93 383 Pierrefitte-sur-Seine Cedex

à

M. Roland Breton  
Chef du Bureau de l'Action Sociale  
et de la Prévention  
MCC – Service des Ressources Humaines  
182, rue Saint Honoré  
75 033 Paris Cedex 01

**OBJET :** Demande de subvention sur crédits sociaux – Exercice 2017

Monsieur,

En ma qualité de Président de l'Association Sportive et Culturelle des Archives nationales (ASCAN), et fort du soutien de notre direction administrative et financière du SCN des Archives nationales (An), je me permets de vous solliciter afin d'obtenir une subvention d'un montant de 5000 € afin de contribuer à la réalisation des projets présentés par l'ASCAN.

Comme vous le savez ces projets, s'inscrivent dans une logique qui fait suite à la restructuration du SCN et à la réaffectation d'environ 300 agents au nouveau centre de Seine Saint-Denis. Comme nous vous en avons déjà fait part dans nos courriers précédents, notre association s'est développée sur le constat qu'aucune offre sportive, culturelle ou de loisir n'avait été pensée lors de la préfiguration du centre de Pierrefitte-sur-Seine et par conséquent, la demande des agents des Archives nationales de combler ces manques était et, est toujours très forte. Ces projets, que je vais essayer de décrire succinctement ci-dessous, participent au développement des offres de notre association.

C'est pourquoi, nous soumettons à votre bienveillante approbation l'allocation d'une subvention qui permettrait à l'ASCAN de concrétiser la mise en place de projets à vocation sportive, culturelle et/ou de loisirs répondant de façon optimale aux attentes légitimement exprimées par un grand nombre d'agents des Archives nationales redéployés sur trois sites.

Comme vous vous en doutez, si nous recevons un intérêt renouvelé des personnels des Archives pour notre activité et les projets que nous essayons de développer, nous connaissons des difficultés d'investissement bénévole pour les mettre en œuvre. Cela dit, il va de soi que sans l'aide financière apportée par le CNAS, nous serions dans l'incapacité de continuer notre action. Je vous propose de vous la présenter comme suit :

**En termes d'activités culturelles et/ou de loisirs :**

Nous avons le projet de mettre à la vente des « chèques Culture » (demande forte des agents). Pour des raisons d'organisation interne nous n'avons pas réussi à développer cette offre, nous avons à cœur de le faire pour l'exercice budgétaire qui vient. Nous souhaitons tester cette offre, en commençant avec 100 chèques à 10 €, offre que nous souhaitons subventionner à hauteur de 30 %.

L'offre billetterie cinéma qui fonctionne très bien va être légèrement étendue. Nous espérons ouvrir un bureau parisien sur le site historique des An, fin 2016/tout début 2017, afin que nos adhérents parisiens puissent bénéficier des mêmes offres que les adhérents pierrefittois. Nous proposons l'achat de 5 tickets par adhérent et par mois au prix de 5 € l'unité.

L'offre des ateliers créatifs qui consiste en ateliers de création, confection d'objets de décoration, etc. animée par une collègue, rencontre un beau succès (une vingtaine de séances pour plus de 40 inscrits). Des achats de gros matériels ont été réalisés (machine à coudre le tissu) et vont se poursuivre (machine à coudre le cuir).

Le local de l'ASCAn qui a été aménagé (achat de mobilier : fauteuils, tables, bibliothèques) connaît un vif attrait. Nous souhaitons poursuivre ce projet avec l'achat d'un baby-foot, qui a été plébiscité par nos adhérents, et qui va dans le sens d'activités de loisirs qui permettent des moments conviviaux.

En matière d'**activités sportives** :

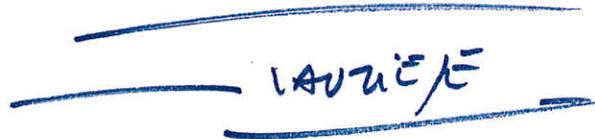
L'espace pour lequel nous avons obtenu une subvention pour aménagement, pourrait être enfin mis en conformité après réalisation des travaux par les Archives nationales.

Les pratiques de football, du volley-ball et de tennis de table se poursuivent avec succès. La nouvelle activité de yoga, qui a vu le jour en novembre 2015, a connu un certain nombre de difficultés. De 30 participants déclarés, nous sommes aujourd'hui à un peu moins d'une vingtaine. Le cours du lundi a donc été supprimé et nous allons procéder à un réajustement du prix de la séance afin de rester dans un plafond du subventionnement raisonnable pour l'association.

Je me tiens, bien entendu, à votre disposition pour toute information complémentaire.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.

Joël Tauziede



Président de l'ASCAn



- Olivier (pôle sports)+ Joël :
  - activités régulières :
    - football : 12 participants. 1 entraînement minimum par semaine en soirée (complexe R. Fréville à Pierrefitte/Seine).
    - volley-ball : 11 participants. 2 entraînements par semaine sur le terrain de la BnF ; 1 entraînement par mois dans la salle du sport du Conservatoire national de la musique et de la Danse. EN 2015, le tournoi du ministère organisé par le CAP, déroulé en mars 2016, où l'équipe des An a été finaliste contre le C2RMF.
    - mise en place des activités de yoga sur site (9 séances à la fin de l'année 2015).
  - achat sur la fin de l'année de la table de ping-pong (26 octobre 2015). Une dizaine de personnes s'est tout de suite attablée à ce sport.
  - plusieurs projets n'ont pas trouvé leur public :
    - badminton : 5 à 8 personnes. Avait lieu au complexe Roger Fréville sur la pause méridienne le mardi. Faute de participants, l'activité a été délaissée.
    - danse (pour laquelle il y a eu 4 à 5 personnes qui ont répondu alors qu'il fallait au moins 10 personnes).
    - constats que les créneaux du lundi et vendredi (pause méridienne), mutualisés avec le CASC le mardi et jeudi, au complexe Roger Fréville ont juste été utilisés le mardi par le badminton, et très vite plus du tout parce que les collègues ont du mal à trouver du temps sur la pause méridienne pour se déplacer à l'extérieur du site. (En revanche, l'activité qui fonctionne bien sur ce site est le football, mais qui n'est pas sur la pause méridienne).
- Pôle Culture
  - 3 séances des Coulisses du patrimoine ont eu lieu en 2015 : BnF, Fondation Louis Vuitton, TGP.
  - la participation à la chorale de l'Université Paris 8 continue : 5 personnes y ont participé.
- Billetterie : déjà évoquée en bilan financier.
- Ateliers créatifs :
  - lancement des ateliers créatifs le 13 avril 2015 → une dizaine de séances (fabrication de porte-monnaie en cuir, couture, déco de sac, couverts, etc.).
- Divers
  - pot de rentrée le 24 septembre 2015.
  - l'association a relayé l'offre de l'association Territoires « Paniers légumes bio », proposée à Pierrefitte/Seine (bien marché).



## Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 8 novembre 2016

### Ordre du jour :

- vote du bilan comptable 2015
- vote du bilan d'activité 2015
- présentation des actions opérées en 2016 et perspectives 2017

**Présents :** Olivier Rodilla , Bertrand Sainte-Marthe, Joël Tauziede, Emmanuelle Giry, Alexandre Rabetllat, Marine Zelverte (avec procuration de Marie Dannet), Caroline Piketty, Valérie Barbat, Gwladys Beneteau, Smaïl Marouf, Médéric Robert.

### Bilan comptable et du bilan moral 2015

Les deux documents distribués aux présents (cf annexes) : le bilan moral et le bilan comptable pour 2015 ont été commentés par le président de l'association, Joël Tauziede.

Le poste budgétaire le plus important en termes de dépenses reste la billetterie. L'ASCAN avait décidé de subventionner les tickets pour un tiers et continue à vendre les tickets à 5 € (prise en charge de la différence par l'association), ce qui nécessite le maintien du quota de 5 tickets vendus par personne et par mois.

Le deuxième poste budgétaire pour l'année 2015 est le pôle activités sportives, avec l'achat de différents matériels.

En 2015, l'ASCAN comptait 114 membres dont 104 à jour de leur cotisation.

L'année 2015 a montré la difficulté à trouver un public pour les activités sportives extérieures au site de Pierrefitte lors de la pause méridienne. Les créneaux horaires accordés à l'ASCAN au complexe Roger Fréville lors de la pause méridienne ne trouvent pas leur public ; cette situation légitime d'autant plus la demande de l'aménagement d'une faille sur le site de Pierrefitte (demande évoquée auprès de la direction dès 2013).

Plusieurs activités sportives se sont maintenues et ont trouvé leur public ( une quinzaine de pratiquants pour le football, une douzaine pour le volley-ball).

Le lancement du yoga a été un succès avec une fréquentation de plus de 30 personnes et l'organisation de plusieurs cours. La subvention des cours à hauteur de 20 % a permis de proposer les séances pour un coût unitaire de 4 €, mais le recouvrement des cotisations dues pour l'ensemble des séances a été et est encore compliqué. L'érosion de la participation à une quinzaine de membres a entraîné la suspension d'une séance le lundi.

Le volley-ball bénéficie toujours du partenariat avec l'association de la BnF qui permet l'utilisation d'un terrain pour une affiliation individuelle négociée de 30 € (au lieu de 60 pour la jouissance de tous les équipements).

La question de la ré-affiliation à la Fédération gymnique et sportive du travail est également posée ; quelle en est l'opportunité étant donné que les équipes sportives de l'ASCAN, en dehors du tournoi de volley et à la compétition de football de 2016, ne participent pas à des compétitions ?

En revanche, l'activité du badminton est arrêtée par défaut de pratiquants démobilisés par les contraintes impliquées par la fréquentation du complexe R. Fréville sur le créneau méridien .

Olivier R. a participé aux réunions des associations qui utilisent le complexe R. Fréville et a manifesté de nouveau le souhait de l'ASCAN de disposer d'autres créneaux que méridiens, mais « les places sont chères » ...

Ces deux bilans sont soumis au vote. Les approbations du bilan comptable et le bilan moral pour l'année 2015 sont votées à l'unanimité des présents (13 personnes présentes + 1 procuration).

Les activités proposées en 2016 s'inscrivent dans la continuité de l'année 2015 (cf document en annexe sur le bilan des activités 2016 et les perspectives 2017).

Les activités sportives régulières continuent (football le soir, volley-ball, yoga). Cependant, la baisse de fréquentation des séances de yoga nous a obligé à supprimer une séance (de 3 séances par quinzaine, nous sommes passés à 2) et nécessite de réviser le coût de la séance par adhérent. Une augmentation de 4 à 5 voire 5€50 est envisagée.

La pratique de ces activités pose plus que jamais la question de l'aménagement d'une faille du bâtiment. Des membres du bureau de l'ASCAN ont rencontré à plusieurs reprises la direction à ce sujet. Le projet d'aménagement est budgété (24 K€), mais les modalités d'occupation de cet espace sont problématiques ; la direction des Archives nationales propose la mise à disposition totale de la faille, avec déclaration en préfecture de l'occupation et décharge de responsabilité totale des locaux à l'ASCAN ; le bureau de l'ASCAN souhaite, pour des motifs de responsabilité notamment juridique, de coût, notamment assurantiel et d'investissement humain, s'en tenir à une convention avec les Archives nationales de mise à disposition des espaces, ou à un avenant à la convention en vigueur ; ce qui semble être le type d'engagement réciproque dans tous les autres établissements dans ce cas au Ministère (l'ASCAN a sollicité l'aide et conseil du CAP sur cette question).

Le pôle sport dont l'animation repose grandement sur l'implication d'Olivier R. doit s'étoffer si d'autres activités et leur suivi sont envisagées, notamment la prise de contact avec le centre aquatique La Baleine.

Le pôle animation va proposer de nouvelles séances de loisirs créatifs. Cette activité a été mise entre parenthèses courant 2016 en raison de la préparation d'un concours par son animatrice principale et d'un défaut d'équipement pour sa relance à la rentrée 2016, mais 13 ateliers avaient été proposés auparavant et 42 membres y avaient participé.

De nouvelles activités sont prévues (cf atelier d'initiation à la composition de musique d'illustration par Alexandre R. et Dimby) ; l'ASCAN est ouverte à toute proposition.

Le pôle culture est en sommeil en raison des nombreuses contraintes horaires que représentent l'organisation d'une visite pour les animateurs et les participants. Des visites sont cependant en projet : la Sorbonne, Cluny...

La participation d'agents des An à la chorale de Paris VII perdurent avec 3 ou 4 participants.

L'ouverture d'une antenne à Paris qui a été approuvée par la Direction des An, est un autre enjeu de la consolidation de l'ASCAN, il s'agit de proposer des services aux adhérents parisiens (7 membres actuellement) et en premier lieu la billetterie qui pourrait motiver des adhésions. Des membres parisiens ont été approchés pour assurer une permanence hebdomadaire et le service de gestion immobilière et logistique des Archives nationales a été saisi pour la mise à disposition et l'équipement de ce bureau.

Les investissements en mobiliers et aménagements du local de Pierrefitte marqueront certainement une nouvelle inflexion dans les activités de l'ASCAN (animation d'une bibliothèque, d'une DVD-thèque, d'échanges autour des jeux de sociétés ; ouverture d'une permanence dite « zen » (sans ping-pong) le mercredi, etc.)

La tenue des permanences demeure problématique ; en effet, la majorité des permanences sont assurées par trois ou quatre membres. Il est nécessaire d'inciter d'autres membres à s'impliquer

Le renouvellement d'une partie des membres du conseil d'administration et du bureau auront lieu à l'occasion d'une AG électorale en 2017. En effet, en plus des mandats arrivés à terme, Sara Ortego Boldo a dû laisser ses fonctions en raison de la fin de son contrat avec les An et deux membres sont démissionnaires Dominique Piron et Clotilde Le Forestier pour des motifs personnels et professionnels. Il a été décidé que Marine Zelverte et Alexandre Rabetllat font office d'administrateurs sur ces deux postes dans l'intervalle.

La séance est levée à 13h45.

Fait à Pierrefitte-sur-Seine le 9 novembre 2016,



Bertrand Sainte-Marthe, secrétaire

	Comptes 2015 arrêtés à l'assemblée générale du 08 11 2016			
	RECETTES	DEPENSES	SUBVENT.	NB PART.
REPORT ANNEE PRECEDENTE (1)	1 736,91 €			
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Ressources				
- Subvention C.N.A.S.				
- Cotisations	526,00 €			104
- Dons				
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
- Frais Fonctionnement		76,00 €		
- Divers (Fournitures de bureau...)				
- Adhésion CAP		15,00 €		
- Assurance civile (MAIF à compter 17/10/2013)		230,87 €		
- Réunions (AG, CA, cap, Asso,...)		324,59 €		
TOTAL (2)	526,00 €	646,46 €		
<b>ACTIVITES SOCIALES</b>				
TOTAL (3)				
TOTAL (1)+(2)+(3)	2 262,91 €	646,46 €		
<b>ACTIVITES CULTURELLES</b>				
- Visites guidées		15,50 €	15,50 €	
- Ateliers créatifs	125,00 €	92,90 €	32,10 €	25
			- €	
TOTAL (4)	125,00 €	108,40 €	16,60 €	25
<b>BILLETTERIE</b>				
- billetterie cinéma	2 380,00 €	3 698,50 €	1 318,50 €	121
- billetterie théâtre	72,00 €	118,00 €	46,00 €	3
TOTAL (5)	2 452,00 €	3 816,50 €	1 364,50 €	124
TOTAL (4)+(5)	2 577,00 €	3 924,90 €	1 347,90 €	149
<b>ACTIVITES SPORTIVES</b>				
- tournoi de volley			- €	
- course à pied			- €	
- foot		91,19 €	91,19 €	
- Yoga	92,00 €	300,00 €	208,00 €	23
- Activité physique		828,35 €	828,35 €	
TOTAL (6)	92,00 €	1 219,54 €	1 127,54 €	23
<b>VOYAGES ET SORTIES</b>				
TOTAL (7)	- €	- €	- €	
<b>DIVERS</b>				
- fonds de roulement			- €	
- épargne	2540,37			
TOTAL (8)	2 540,37 €	- €	- €	
TOTAL (6)+(7)+(8)	2 632,37 €	1 219,54 €	-1 412,83 €	23
<b>TOTAL GENERAL</b>	7 472,28 €	5 790,90 €	2 458,84 €	197
résultat de l'exercice	1 681,38 €			



## Bilan 2016

### **Sport**

- activités régulières :
  - des activités qui marchent bien : football, volley-ball, yoga, ping-pong
  - des activités qui ont périclité : badminton (voir bilan moral 2015).
- lors de la réunion avec la direction, évocation de l'aménagement d'une faille pour l'activité d'activités sportives à définir. Le problème est que le projet a été présenté comme étant pris en charge totalement par l'ASCAn (déclaration en préfecture, etc.), à l'exception des travaux d'aménagement de la salle. Or nous n'avons pas les moyens de prendre en charge une telle responsabilité, d'autre part et à notre connaissance, aucune autre association des établissements du ministère de la Culture n'est dans cette situation. Dans tous les cas, aucun calendrier n'est fixé parce que la direction a demandé un projet préalable à l'occupation. L'association va travailler avec le CAP afin d'établir une réponse viable, à partir des comparaisons avec les autres établissements existants.

### **Loisirs-Billetterie :**

- Ateliers créatifs :
  - un début d'année actif, 13 ateliers organisés et 42 pers. inscrites ; un arrêt temporaire des ateliers suite divers pbs d'organisation (préparation d'un concours par l'animatrice de l'activité et retard de commande dans l'achat de matériels). La fin d'année budgétaire 2016 et le début d'année 2017 marqueront un investissement (machines à coudre achetée et une à commander) qui marqueront la reprise → 10 ateliers ont été planifiés d'ici la fin de l'année.
- Billetterie :
  - projet avorté d'étendre les services proposés à la vente de chèques culture ( faute de personne pour le gérer). Proposé pour 2017. La billetterie fonctionne encore mieux qu'en 2016 (plus de commandes).  
Bureau devrait ouvrir d'ici la fin de l'année 2016 à Paris afin de proposer les mêmes services aux collègues parisiens.  
En revanche, adhésion aux tickets théâtre non renouvelée parce que manque de public pour 2016. Nous referons une tentative pour la saison 2017 (bureau parisien).

### **Pôle Culture :**

Par manque de disponibilité, il y a un état de fait qui marque un arrêt temporaire des coulisses du patrimoine.

La participation à la chorale de l'Université Paris 8 continue, malgré une petite baisse des choristes, 4 personnes.

### **Fonctionnement général :**

- problèmes des permanences qui repose toujours sur les mêmes personnes.
- investissements :
  - aménagement du local (achat de meubles) qui a permis d'installer un coin cosy

- (détente, tricot, lecture, jeux calmes, etc.) → proposition d'une permanence « Zen » qui se tiendrait le mercredi → besoin de volontaire pour l'assurer.
- investissements sportifs (achat de ballons de foot, volley, raquettes et balles de ping-pong, etc.)
- investissements en termes de loisirs (jeux de société, jeux de cartes, échecs, etc.)
- arrêt du relais de l'offre de l'association Territoires « Paniers légumes bio » parce que notre plus-value n'existait plus (adhérents de l'ASCAn devenaient directement adhérents de l'association Territoires ; on a juste servi de relais en fait).
- relations avec la direction des An. Bonnes relations générales mais les Archives nationales ont monté sans nous associer à la programmation et à l'organisation un cycle de projections cinématographiques dans l'auditorium. Devant ce projet déjà bouclé, l'association a décliné sa participation en arguant du fait qu'elle souhaitait être associée directement en amont et non pas seulement être un relais d'information de ce type de manifestation (NB : ce cycle de projections en réalité s'est limité à une seule séance).

### Perspectives 2017 :

#### **Sport**

- continuer les activités régulières
- essayer de concrétiser et trouver une solution pour l'aménagement de la faille de l'IGH.

#### **Loisirs-Billetterie :**

- Ateliers créatifs :
  - profiter des investissements pour continuer l'activité qui a trouvé son public. Achat d'une 2<sup>e</sup> machine à coudre début 2017.
- Billetterie :
  - continuer l'offre proposée
  - anticiper et trouver un rythme pour l'offre parisienne. Nécessité de voir les demandes des collègues parisiens, de s'adapter en fonction pour la demande de subvention, etc.
- Musique (projet à développer avec Alexandre)

#### **Pôle Culture :**

- Arriver à relancer les coulisses du patrimoine.
- Grâce à l'aménagement du local, mettre en place une bibliothèque partagée (bibliothèques, DVD, etc.).
- en 2017, il serait envisageable de participer pleinement à la préparation ou de proposer un projet de projections ciné, mais uniquement si l'association est associée dès le début à la conception du projet.

#### **Fonctionnement général :**

- retrouver un rythme sain des permanences en incitant les adhérents à prendre leur part dans la tenue des permanences.
- faire du local de l'ASCAn un lieu de convivialité en profitant de l'aménagement investi.
- achat d'un babyfoot qui est demandé par beaucoup d'adhérents (femmes et hommes) et qui apporterait une nouvelle fréquentation et encore plus de convivialité.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
Secrétariat général

DEMANDE DE SUBVENTION

EXERCICE **2017**

INTITULE DE L'ASSOCIATION

**ASCAn**

N° de SIRET :

**443 002 159 00020**

Adresse :

**59 rue Guynemer 93380 Pierrefitte sur  
Seine**

Téléphone :

**01 75 47 23 85**

Date de la dernière assemblée générale :

Composition du bureau :

président(e)	<b>Joël Tauziede</b>
vice président(e)	<b>Emmanuelle Giry</b>
secrétaire	<b>Bertrand Sainte-Marthe</b>
secrétaire adjoint(e)	<b>Olivier Rodilla</b>
trésorier(e)	<b>Elsie Reynolds</b>
trésorier(e) adjoint(e)	

Nombre d'agents rémunérés par la DRAC, le service ou l'établissement :

Nombre d'adhérents :

**103**

dont Internes :  
Externes :

<input type="text"/>
<input type="text"/>

Montant des adhésions par catégorie :

PROJET DE BUDGET 2017 CREDIT HORAIRE \*

ASCAn	Nom, Prénom	Grade	Affectation	Fonction associative	Nbre d'heures
1	Joël Tauziede			Président	30
2	Elsie Reynolds			Trésorière	30
3	Bertrand Sainte-Marthe			Secrétaire	12

\* 72 heures de décharge à répartir entre trois agents au maximum

Signature du président de l'association :



ASCAN	Budget 2015		Budget 2016				Budget 2017	
	Exécuté		projet voté		prévision d'exécution au 31/12		Projet	
	en euros		en euros		en euros		en euros	
	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
REPORT ANNEE PRECEDENTE (1)	1 736,91 €				- €	31,00 €	- €	177,78 €
<b>FONCTIONNEMENT</b>								
<b>Ressources</b>								
Subventions								
Cotisations	526,00 €		5 000,00 €		5 000,00 €		5 000,00 €	
Dons			600,00 €		528,00 €		600,00 €	
<b>Frais</b>								
- Frais Fonctionnement				120,00 €		57,00 €		57,00 €
- Divers (Fournitures de bureau...)		15,00 €		400,00 €		110,37 €		120,00 €
- Adhésion CAP		230,87 €		15,00 €		15,00 €		15,00 €
- Assurance civile (MAIF à compter 17/10/2013)		324,59 €		240,00 €		231,87 €		240,00 €
- Réunions (AG, CA, cap, Asso,...)				400,00 €	578,15 €	635,15 €		400,00 €
- Dotation aux amortissements				100,00 €		100,00 €		150,00 €
- Aménagement Local						858,00 €		
<b>TOTAL (2)</b>	526,00 €	570,46 €	5 600,00 €	1 275,00 €	6 106,15 €	2 007,39 €	5 600,00 €	982,00 €
<b>ACTIVITES SOCIALES</b>								
<b>TOTAL (3)</b>	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
<b>TOTAL (1)+(2)+(3)</b>	2 262,91 €	570,46 €	5 600,00 €	1 275,00 €	6 106,15 €	2 038,39 €	5 600,00 €	1 159,78 €

- €

1000/10

ASCAN	Budget 2015				Budget 2016				Budget 2017	
	Exécuté		projet voté		prévision d'exécution au 31/12				Projet	
	en euros		en euros		en euros		en euros		en euros	
	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
ACTIVITES CULTURELLES										
- Visites guidées		15,50 €		150,00 €						
- Ateliers Créatifs	125,00 €	92,90 €	810,00 €	800,00 €	230,00 €	504,83 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €
<b>TOTAL (4)</b>	<b>125,00 €</b>	<b>108,40 €</b>	<b>810,00 €</b>	<b>950,00 €</b>	<b>230,00 €</b>	<b>504,83 €</b>	<b>150,00 €</b>	<b>150,00 €</b>	<b>150,00 €</b>	<b>150,00 €</b>
BILLETTERIE										
- billetterie cinéma	2 380,00 €	3 698,50 €	3 500,00 €	4 000,00 €	3 500,00 €	5 000,00 €	4 200,00 €	6 000,00 €	4 200,00 €	6 000,00 €
- billetterie théâtre	72,00 €	118,00 €	60,00 €	84,00 €			700,00 €	1 000,00 €	700,00 €	1 000,00 €
- chèque culture			700,00 €	1 000,00 €						
<b>TOTAL (5)</b>	<b>2 452,00 €</b>	<b>3 816,50 €</b>	<b>4 260,00 €</b>	<b>5 084,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>	<b>5 000,00 €</b>	<b>4 900,00 €</b>	<b>7 000,00 €</b>	<b>4 900,00 €</b>	<b>7 000,00 €</b>
<b>TOTAL (4)+(5)</b>	<b>2 577,00 €</b>	<b>3 924,90 €</b>	<b>5 070,00 €</b>	<b>6 034,00 €</b>	<b>3 730,00 €</b>	<b>5 504,83 €</b>	<b>5 050,00 €</b>	<b>7 150,00 €</b>	<b>5 050,00 €</b>	<b>7 150,00 €</b>

LAURENCE

ASCAN	Budget 2015		Budget 2016				Budget 2017	
	Exécuté		projet voté		prévision d'exécution au 31/12		Projet	
	en euros		en euros		en euros		en euros	
	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE
<b>ACTIVITES SPORTIVES</b>								
- Volley (entraînement, matchs, tournoi)			265,20 €	1 200,00 €	1 497,40 €	200,00 €		
- Course à pied			100,00 €	300,00 €	100,00 €	300,00 €		
- Football		91,19 €		100,00 €		100,00 €		
- Babyfoot								900,00 €
- Ping Pong				250,00 €				
- Badminton				840,00 €	150,00 €	150,00 €		
- Licences				120,00 €	338,79 €			
- Equipement (Pharmacie, eau, etc ....)		828,35 €						120,00 €
<b>TOTAL (6)</b>	- €	919,54 €	840,00 €	2 810,00 €	515,20 €	2 086,19 €	- €	1 620,00 €
<b>BIEN ETRE</b>								
Yoga	92,00 €	300,00 €	2 760,00 €	3 250,00 €	1 830,00 €	2 600,00 €	2 100,00 €	3 000,00 €
<b>DIVERS</b>								
fonds de roulement								
Ludothèque	751,99						179,78 €	
<b>TOTAL (7)</b>	92,00 €	300,00 €	2 760,00 €	3 250,00 €	1 830,00 €	2 600,00 €	2 100,00 €	3 000,00 €
<b>TOTAL (8)</b>	751,99 €	- €	- €	- €	- €	129,72 €	179,78 €	- €
<b>TOTAL (6)+(7)+(8)</b>	843,99 €	1 219,54 €	3 600,00 €	6 060,00 €	2 345,20 €	4 815,91 €	2 279,78 €	4 620,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	5 683,90 €	5 714,90 €	14 270,00 €	13 369,00 €	12 181,35 €	12 359,13 €	12 929,78 €	12 929,78 €

1 ANNEE

ASCAN	Coût total de l'activité (1)	Nombre de participants (2)	Coût total par participant (3)	Financement association (4)		Financement participants (5)		Taux de subvention sur crédits Cnas (6)
				Crédits Cnas (4-1)	Fonds propres (4-2)	à l'association (5-1)	personnel (5-2)	
Activités sociales								
				- €	- €			
				- €	- €			
Activités culturelles								
- Ateliers Créatifs	504,83 €	38		274,83 €		230,00 €		
Billetterie								
- billetterie cinéma	5 000,00 €	750		1 500,00 €		3 500,00 €		
Activités sportives								
- Volley (entraînement, matchs, tournoi)	1 713,40 €	12		1 232,20 €		265,20 €	216,00 €	
- Course à pied		6						
- Football	100,00 €	15				100,00 €		
- Licences	150,00 €	5				150,00 €		
- Equipement (Pharmacie, eau, etc ....)	338,79 €			338,79 €				
Bien être								
Yoga	2 600,00 €	33		770,00 €		1 830,00 €		

carrière

### RECAPITULATIF DU PROJET DE BUDGET 2017

RECETTES	en euros
Solde année antérieure	-177,78 €
Cotisations	600,00 €
Subvention Etat (CNAS) ou/et établissement	5 000,00 €
Subvention Noël	0,00 €
Participation A.A.S. (Arbre de Noël)	0,00 €
Participations des adhérents	7 507,56 €
Autres (à préciser)	€
<b>TOTAL</b>	<b>12 929,78 €</b>

DEPENSES	en euros
Fonctionnement	982,00 €
Intervention	11 947,78 €
dont Noël	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 929,78 €</b>

LAURIE